

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de presse



canton de bâle



Le professeur Karl Barth est décédé brusquement à son domicile bâlois. L'illustre théologien avait fait connaître notre pays bien au-delà de nos frontières. Il a enseigné la théologie systématique de 1921 jusqu'à l'été de cette année.

Né le 10 mai 1886 à Bâle, fils d'un professeur de théologie, Karl Barth fit ses études à Berne, Berlin, Tübingen et Marbourg. Pasteur d'une paroisse genevoise en 1904, Karl Barth a milité pour des réformes sociales en même temps qu'il commence son œuvre théologique. Professeur à l'Université de Bonn, Karl Barth s'opposa dès 1933 au nazisme et fut expulsé d'Allemagne en 1935. Il se fixa à Bâle poursuivant sans relâche sa lutte contre le national-socialisme.

Dans de nombreux milieux, on considère que le protestantisme n'avait pas eu depuis Luther et Calvin un théologien de l'importance de Karl Barth. Sa pensée est connue comme l'expression de la « Théologie de crise ».

Pour Barth, ce qui caractérise les rapports de l'homme de Dieu, c'est l'abîme qui les sépare.

Adepte de la prédestination, Karl Barth voit dans l'incarnation du Christ le symbole de la parole divine.

Par ses théories dont l'influence sur l'ensemble du monde chrétien est incontestable, Karl Barth a fait figure de « révolutionnaire » au sein des milieux théologiques. Parmi ses œuvres, on peut citer : son « Commentaire de l'épître aux Romains » (1919), sa « Dogmatique » commencée

dans les années 30, ainsi que des écrits sur Mozart et Egel.

L'eau et l'air dans l'Industrie

(C.P.S.) Comme les manifestations précédentes de 1958, 1961 et 1965, le 4^e Salon international eau, air, déchets, PRO AQUA 69, qui aura lieu du 29 mai au 4 juin 1969 dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, sera accompagné de conférences internationales. Ces conférences se tiendront sous le thème général « L'eau et l'air dans l'industrie » et trois thèmes particuliers y seront traités : l'état actuel des réalisations d'installations d'épuration des eaux usées et d'utilisation d'eau en circuit fermé dans les industries; l'assainissement de l'air dans l'industrie ; la distribution d'eau et l'élimination des eaux usées dans quelques groupes industrielles.

Du 2 au 5 juin 1969 se déroulera, en relation avec PRO AQUA 69, le 4^e Congrès international du Groupe international de recherches sur les Ordures Ménagères (GIROM).

canton de berne

Innovations à Zurich et Berne

Une installation de tri d'une conception toute nouvelle a été mise en service à l'expédition des colis, à la Sihlpost de Zurich. Son fonctionnement est basé sur l'emploi du premier ou des deux premiers chiffres du numéro postal : reportés sur un clavier, ils permettent d'aiguiller, grâce à d'ingénieux dispositifs électro-mécaniques, chaque colis dans la direction voulue. Alors que l'ancien système de répartition permettrait de traiter 7 000 colis à l'heure, le nouveau a une capacité de 10 500 colis. Tous les envois sont ainsi assurés de quitter Zurich par les trains de nuit, ce qui

n'était pas le cas précédemment.

La première chaîne complète, pour le traitement automatique du courrier fonctionne à l'expédition des Lettres de la Schanzenpost, à Berne. Après avoir passé dans une machine à séparer les formats et dans une machine à redresser et à oblitérer, les envois sont revêtus de signes codes (fluorescents) grâce auxquels ils peuvent être automatiquement dirigés dans l'une des 100 cases d'une machine à trier. Le fonctionnement de cette chaîne d'une capacité de 20 000 envois à l'heure est une application directe du système des numéros postaux d'acheminement.

canton de fribourg

Fondation du prix littéraire Georges Nicole

Un prix littéraire, destiné à faire connaître et à soutenir un jeune écrivain de Suisse française, a été fondé à Fribourg, lors d'une manifestation réunissant une centaine d'écrivains, alémaniques, romanches, tessinois et romands, invités par les étudiants du théâtre « Am Stalden ». La distinction — une somme de 1 000 F — s'appellera le « Prix Georges Nicole », en mémoire du poète et professeur de Nyon, né en 1900, mort en 1962, qui fut parmi les critiques de ce pays l'un des plus amicaux, des plus attentifs et des plus perspicaces. Le concours est ouvert aux jeunes auteurs romands qui n'ont jamais été édités. Le premier prix Georges Nicole sera décerné en automne 1969 à une brève œuvre en prose — récit, nouvelle ou chronique.

Les manuscrits peuvent être envoyés jusqu'au 30 avril 1969 au secrétaire du prix, 33, avenue de la gare, Lausanne, dans une enveloppe portant la mention « Prix Georges Nicole ». Les manuscrits ne seront pas rendus.

Conséquences de l'austérité française en Suisse

(ATS) Irritation chez les frontaliers et les voyageurs, dépit chez les commerçants et prudente expectative dans les milieux bancaires : ainsi peuvent se résumer, quinze jours après la mise en vigueur des mesures d'austérité françaises, les sentiments des principaux intéressés à Genève et dans ses environs. Si les voyageurs venant de France acceptent, bon gré, mal gré, de présenter leur portefeuille aux douaniers et c.r.s., les frontaliers (dont 10 000 environ travaillent à Genève) sont mécontents et ne le cachent pas : d'une part, parce qu'ils doivent changer 70 p. cent de leur salaire, gagné en Suisse, à la frontière et, d'autre part, parce que cette opération doit être effectuée soit à la douane, soit dans une banque française, à un taux inférieur à celui pratiqué sur la place de Genève. Mot d'ordre du « groupement des frontaliers de la Haute-Savoie et de l'Ain » à ses membres : « Ne changez que 35 p. cent de votre salaire. Nous sommes décidés à ne pas nous laisser « tondre »... »

Chez les commerçants de Genève, les bilans n'ont pas encore été arrêtés, mais les conséquences sont nettes : « Les mesures françaises sont désagréables, estime le directeur-général d'un grand magasin de la ville. Nous avons 75 p. cent de francs français en moins dans nos caisses. » Le porte-parole d'un autre grand magasin indique que le contrôle des changes a eu « une assez forte incidence, surtout sur certaines marchandises (cadeaux, photographie, électronique, etc...). »

A Divonne, les tables de jeux du premier casino de France semblent tourner au ralenti. Les plus gros joueurs ne pouvant ressor-

tir de France leurs gains éventuels, se sont provisoirement « repliés » sur Londres, Baden-Baden, Beyrouth ou l'Italie. En 1967, le casino de Divonne a « transmis » à l'Etat 23 millions de francs lourds en devises, et le contrôle des changes risque d'affecter sérieusement ce revenu. Solution souhaitée par la direction : pouvoir payer les joueurs gagnants à l'étranger et dans leurs propres devises. Enfin, dans les milieux bancaires de Genève, on se refuse à tirer des « conclusions hâtives » à la suite des mesures françaises. Il est encore trop tôt, souligne-t-on, pour dresser un bilan quel qu'il soit ; mais il est certain, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, qu'on vient d'assister à une accalmie dans la crise, ce qui constitue un fait encourageant.

Un Centre lyrique international à Genève

Le directeur général du Grand-Théâtre de Genève, M. Herbert Graf, vient de voir réalisé un de ses plus chers désirs, celui de créer un centre lyrique international pour jeunes chanteurs. Grâce aux efforts des Amis de l'Opéra et à des concours financiers privés, ce centre lyrique international pourra déployer ses efforts dès septembre 1969. De jeunes professionnels, ayant terminé leurs études, pourront, tout en étant rémunérés pour certaines participations à des productions lyriques, perfectionner leur art sous la direction de grands maîtres. Le fait que l'on donne à Genève les ouvrages dans leur langue originale dans un milieu international, que la ville ait la réputation de centre pédagogique, qu'elle dispose d'un Opéra possédant une armature stable, mais pas de troupe permanente, sont des conditions favorables au succès de l'entreprise. L'Opéra de Genève espère ainsi organiser des représentations nouvelles en marge de l'abonnement et à des

prix réduits. Une audition de candidats est prévue à Genève, Londres, New York et Toronto.

Première de l'opéra d'un compositeur suisse à Genève

(ph) Le Grand Théâtre de Genève a donné le 31 octobre en création suisse une représentation de l'opéra « Macbeth » du compositeur genevois Ernest Bloch.

Ernest Bloch est né le 24 juillet 1880 à Genève, où il a fait ses premières études musicales. Il a travaillé plus tard avec Eugène Isaye au Conservatoire de Bruxelles, avec Iganz Knorr et Ludwig Thuille à Francfort et à Munich. Le séjour qu'il fit ensuite à Paris a été déterminant dans son développement musical. C'est alors qu'il entreprit la composition de son premier et unique opéra : « Macbeth ». Terminée en 1909, cette œuvre était interprétée pour la première fois par l'Opéra comique à Paris en 1910. De 1904 à 1909, Bloch travaille comme libraire à Genève. Puis il devient chef de l'orchestre de Lausanne et, en 1911, professeur au Conservatoire de Genève. En 1916, il se rend aux Etats-Unis, d'abord à New York, où il enseigne au Conservatoire David Mannes à partir de 1917. Puis on le trouve à l'œuvre à Cleveland et San Francisco. De 1930 à 1939, il est de nouveau à Genève. En 1939, il s'établit définitivement en Amérique, où il compose jusqu'à sa mort survenue le 15 juillet 1959, à Portland, dans l'Etat d'Oregon. Aux Etats-Unis, Bloch est considéré comme l'un des compositeurs les plus intéressants du XX^e siècle ; mais dans sa propre patrie, il est encore trop peu connu. Pourtant, sa fidélité à la Suisse s'est manifestée dans une symphonie intitulée « Helvétia ». Le livret de son opéra « Macbeth » (d'après William Shakespeare) a été écrit par Edmond Fleg (Flegenheimer, né lui aussi à Genève), l'un des repré-

tants les plus remarquables de la pensée judaïque de la première moitié de notre siècle. C'est un livret habilement écrit, qui met en valeur les scènes décisives du drame de Shakespeare. La musique d'Ernest Bloch, dans laquelle se ressent encore l'influence de ses études aux écoles de Francfort et de Munich, tout en étant enrichie d'éléments français, est avant tout illustrative ; elle peint des situations plutôt qu'elle ne définit des caractères. Mais elle le fait de manière intéressante et avec beaucoup de couleur et d'effet.

La représentation genevoise était dirigée par Pierre Colombo. Lotfi Mansouri était responsable de la mise en scène ; Wolfram Skalicki avait conclu les décors et les costumes. L'ouvrage était interprété par l'Orchestre de la Suisse romande, le chef des chœurs étant Philippe Cart. C'est Nicolas Rossi-Lemeni qui jouait le rôle de Macbeth et Inge Borkh celui de Lady Macbeth.

ENTREPRISE DE PEINTURE CELIO

200, boulevard Voltaire
PARIS-XI^e

Tél. ROquette 62-20

Devis gratuit

Travail soigné

canton des grisons

Un seul canton et plusieurs langues

(C.P.S.) Le premier jour de la session d'hiver des Chambres fédérales a vu le Conseil national approuver, comme l'avait fait le Conseil des Etats, le projet de loi concernant l'augmentation de la subvention annuelle (antérieurement de 100 000 francs) à 190 000 francs, de la Confédération en faveur de la Ligia Romontscha, à la condition que le canton des Grisons augmente lui-même sa contribution de 40 000 francs. La Ligia Romontscha fut formée, en 1919, par la coalition d'un certain nombre de sociétés qui tendaient à l'approfondissement de la culture rhéto-romanche et au maintien de ses traditions et de sa littérature.

Le canton des Grisons ne se contente pas d'être le seul canton suisse envoyant les eaux de ses fleuves et de ses rivières se jeter dans trois mers différentes (l'Inn dans la mer Noire, le Rhin dans la mer du Nord, et ses rivières du Sud dans l'Adriatique) ; il a une superficie de 7 100 km², soit un sixième de la superficie totale de la Suisse. Le « Pays des 150 Vallées », on l'oublie trop facilement, a 500 km² de plus que ses voisins tessinois, uranais, glaronnais et saint-gallois à eux tous, et la plus grande commune grisonne, celle de Davos, avec 253 km², est plus grande que le canton d'Appenzell - Rhodes - Extérieures.

Le problème linguistique est à l'échelon de ces dimensions. Les Grisons ont trois langues officielles : l'allemand (56 % de la population parlant l'allemand, soit 83 500 personnes environ), le romanche (26 %, 38 400 personnes) et l'italien (16 %, 23 700 personnes). Trois langues reconnues par la Constitution cantonale suffiraient à elles seules à causer des difficultés sur le plan administratif. Or, précisait

à ce sujet le professeur Léo Schmid, de Coire, ces trois langues officielles sont plus ou moins une fiction, un leurre cachant une réalité bien différente, car les Grisons ont actuellement, bel et bien sept langues. Des langues parlées et écrites, à ne pas confondre avec des dialectes !

En admettant le « romanche » comme langue officielle, la Constitution grisonne accepte, sous ce vocable, les cinq langues régionales, écrites et parlées (Schriftsprachen) suivantes :

1. celle de l'Obwald (Oberland), de la Surselva, parlée sur le Rhin antérieur supérieur ; 2. celle du Nidwald, de la Sutselva, utilisée dans le Rhin antérieur inférieur, le Schams et le Domleschg ; 3. la langue de l'Oberhalbstein, le Surmiran ; 4. et 5. celle de l'Engadine, le « ladin », qui se subdivise en « vallader » de l'Engadine supérieure et en « puter » de l'Engadine inférieure. Les décisions officielles et les décrets du Grand Conseil (offizielle Verlautbarungen und Abschiede) sont rédigés en quatre idiomes ; allemand, italien, en « surselvan » du Rhin supérieur et en « ladin » engadinois.

Le canton des Grisons soutient de son mieux ces différentes minorités linguistiques, mais, par exemple, bien que les manuels de lecture de la première classe soient rédigés dans les sept langues mentionnées plus haut, les Romanches se voient dans l'obligation, tout comme les Grisons dont la langue maternelle est l'italien (ou l'un des dialectes lombards qui ne sont pas officiellement admis), d'apprendre l'allemand très rapidement. D'où une organisation difficile et compliquée sur le plan de l'enseignement jusqu'au degré des Ecoles normales où l'allemand et l'italien se combinent et se juxtaposent au romanche.

Si la minorité linguistique italienne peut se référer à l'italien, à une « langue de base » vivante

(Hochsprache), il n'en est pas de même des Romanches qui parlent des idiomes dérivés du latin vulgaire implanté par les Romains depuis le début de la conquête des provinces rhétiques peu avant le début de notre ère. Dans les divers idiomes romanches se retrouvent des traces des peuplades antérieures à la conquête romaine, d'où certains éléments celtiques, vénèto-illyriques et même peut-être étrusques. Ces idiomes romanches ont évolué de manières différentes, au cours des siècles, et un Romanche du Rhin supérieur comprend aussi mal le ladin parlé d'un Engadinois que le ladin écrit.

Conscients de ne pas avoir d'apports ou de secours à attendre de l'extérieur, les Romanches s'efforcent de maintenir vivantes leurs différentes langues. Des subventions — à elles seules — n'y suffiraient pas, et le bel essor littéraire romanche est dû également à une volonté méritoire et commune. Les Romanches utilisent le romanche (la lingua del cuore : la langue du cœur) pour la famille et la communauté, et l'allemand (la lingua del pane : la langue du pain) comme langue de travail qu'ils doivent inévitablement posséder s'ils veulent réussir à gagner leur vie et dans une carrière quelconque. Ils ne peuvent que se féliciter de posséder à un très haut degré le don des langues...

Candidature officielle de St-Moritz pour les J. O.

St-Moritz va poser officiellement sa candidature au Comité Olympique suisse pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976 : c'est la décision qu'a prise le Conseil communal de la station de l'Engadine.

Le comité de l'office de tourisme avaient déjà proposé l'organisation de ces jeux depuis le milieu du mois de novembre. Il suggérait qu'ils ne soient plus axés sur le prestige, mais redeviennent une vraie consécration du sport.

Le canton de neuchâtel

Proclamation des résultats d'un important concours d'architecture à la Chaux-de-Fonds

(ATS) La Chaux-de-Fonds, métropole de l'horlogerie suisse, se préoccupe à juste titre de donner une clef de voûte à ses très riches collections d'art en général et horlogères en particulier. Elle a les premières collections horlogères de Suisse, voire d'Europe. Il s'agit désormais de les montrer dans un musée moderne, avec les moyens audio-visuels contemporains, et de créer un habitat convenable pour les très riches heures de la mesure du temps, les trésors de la création horlogère suisse et neuchâteloise, et aussi l'histoire des techniques, des outils, instruments et machines, bref du ou des métiers horlogers.

Récemment, une fondation Maurice Favre, l'ancien conservateur-président et mécène du musée d'horlogerie, a lancé un vaste concours d'architecture où, sur 39 demandes, 28 architectes neuchâtelois et suisses ont présenté des travaux. Le sujet était difficile, car l'on désirait le placer au centre de la ville, à proximité des autres musées et du théâtre-salle de musique, afin de créer pratiquement un véritable centre culturel à cet endroit, et ménager le parc attenant et la verdure, rare aux alentours. Finalement, on a tenu compte de l'importance attribuée aux locaux souterrains (les salles d'exposition doivent être fermées à la lumière naturelle et climatisée) qui respectent les jardins extérieurs, et le jury présidé par M^e Jacques Cornu a décerné :

1^{er} prix : MM. Pierre Zoelly, architecte à Zurich et Georges Haefeli, architecte à la Chaux-de-Fonds.

2^e prix : MM. Walter Foerderer, architecte à Bâle et M. Frédéric Brugger, architecte à Lausanne. Tous les projets sont exposés au musée des Beaux-Arts.

La Fondation Maurice Favre procédera dès maintenant à l'étude du financement, l'on articule le chiffre de cinq millions. Dans l'esprit des initiateurs, ce musée doit devenir le premier de la Chaux-de-Fonds mais aussi celui de l'horlogerie suisse, en relation étroite avec les autres institutions du genre, en particulier le remarquable musée d'horlogerie du Locle.

L'histoire de l'asphalte est liée à celle du canton de Neuchâtel

(C.P.S.) Il ne viendrait à l'idée de personne, aujourd'hui, de s'étonner que nos routes et nos chaussées soient asphaltées. L'aviation s'est même emparée du ciment et du bitume pour ses pistes d'atterrissement et de décollage. S'il n'était question ni de ciment, ni de goudron, à l'époque où les princes de Prusse vivaient leurs derniers instants au château de Neuchâtel, il était par contre question d'asphalte grâce au gisement du Val-de-Travers, qui avait fait l'objet d'une concession accordée pour son exploitation par les représentants du roi de Prusse.

Mais il s'agissait alors — la qualité de l'asphalte de la terre neuchâteloise paraissant de tout premier ordre, et supérieure même à d'autres gisements d'Europe — de faire connaître cette création hors des frontières du pays.

Un homme se révéla alors — c'était en 1840 — aussi habile avocat de la cause à défendre que commerçant avisé. Il s'agissait de Philippe Suchard, qui se passionna pour l'asphalte du Val-de-Travers, comme il s'était précédemment intéressé à maintes créations industrielles, la construction d'une fabrique de

chocolat, le lancement du premier bateau de « tourisme » sur les eaux neuchâteloises, l'élevage du ver à soie, etc...

Philippe Suchard décida de prospecter l'Allemagne. Ce pays paraissait mieux adapté aux nouveautés que la France, à cette époque-là, et certaines « ouvertures » pouvaient être obtenues du roi de Prusse. En automne 1841, Philippe Suchard visita, en plus de Berlin, une trentaine de villes allemandes.

Il y démontra la valeur de l'asphalte neuchâteloise, prouva aussi la valeur de ce produit pour les routes et les trottoirs, et plaida la cause avec une telle ardeur qu'il enleva d'innombrables commandes.

En 1842 — exemple parmi tant d'autres —, Dusseldorf refaisait la majorité de ses chaussées et de ses trottoirs avec l'asphalte du Val-de-Travers !

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que ce fut de Neuchâtel, en 1848, que partit la grande idée des routes en asphalte. Philippe Suchard en construisit au Val-de-Travers, à Serrières et ailleurs. Mais l'immense majorité de la production prit le chemin de Schaffhouse et de Bâle, pour être transportée dans les cités allemandes heureuses dès lors de l'aubaine d'avoir découvert le gisement du Val-de-Travers.

Dès cette époque, la compagnie d'exploitation des gisements du Val-de-Travers prit un immense essor. Elle le dut en grande partie à l'initiative personnelle de Philippe Suchard. Si ce dernier avait vécu en 1968, au lieu d'avoir connu l'expulsion des princes de Neuchâtel, il est probable que le nouvel aéroport du Crêt-du-Locle, dans les Montagnes Neuchâteloises, aurait été construit, et que bien d'autres initiatives progressistes auraient été prises. Par son tempérament, sa fougue, son ardeur à réaliser du nouveau, et toujours du nouveau, cet homme était, à cette époque-là, fort en avance sur son temps.

canton de romandie

Le cinquantenaire de l'Orchestre de la Suisse romande

(C.P.S.) On a célébré le 11 novembre le quatre-vingt-cinquième anniversaire du maître Ernest Ansermet et lorsqu'on prononce son nom, celui de l'Orchestre de la Suisse romande vient aussitôt à l'esprit. C'est que ce prestigieux instrument a été créé par lui il y a un demi-siècle ; le premier concert fut donné au Victoria Hall le 30 novembre 1918 avec comme soliste Mme Debogis-Bohy, cantatrice qui chanta l'Air de Nitocres de Haendel et la Ronde printanière de Jacques Dalcroze. Sous la conduite d'Ansermet, Shéhérazade de Rimsky-Korsakow, remporta un succès considérable.

Cinquante ans plus tard, après une première partie conduite par le chef actuel Paul Klecki, Ansermet est monté au pupitre pour diriger Shéhérazade. Ce moment marqua pour le maître un émouvant anniversaire. En réalité le premier concert de l'Orchestre de la Suisse romande aurait dû avoir lieu le 9 novembre 1918 déjà, mais les événements politiques et la grippe espagnole retardèrent cette « première » au samedi 30 novembre.

Depuis 1889 le Comité des concerts d'abonnement avait été chargé par le conseil administratif de la Ville de Genève d'organiser des concerts dans la salle du Grand Théâtre. A Lausanne, l'Orchestre symphonique de la Ville donnait ses concerts au Théâtre et à la Maison du Peuple, à Neuchâtel la Société de Musique avait recours aux orchestres de Bâle, de Berne et de Lausanne.

Après quelques séances préliminaires tenues à Genève, les mélomanes lausannois et genevois auxquels se joignirent

ceux de Neuchâtel, de Montreux et de Vevey, se réunirent à Lausanne au cours de l'été 1918 et décidèrent de fonder l'Orchestre de la Suisse romande sous la présidence de M. Pictet de Rochemont et sous la direction d'Ernest Ansermet.

Malgré la générosité de quelques mécènes, les difficultés financières restaient grandes et la crise américaine de 1929 atteignit dans leur fortune quelques-uns des plus sûrs amis de l'Orchestre romand. Une grande loterie fut organisée, mais cela était insuffisant. La Société suisse de radio-diffusion qui apportait une subvention substantielle faillit porter un coup mortel à l'Orchestre romand en attribuant à Lausanne le siège d'un Orchestre exclusivement radiophonique. Un très petit nombre de musiciens de l'Orchestre romand acceptèrent de quitter Genève. Les autres proposèrent à Ernest Ansermet de se grouper en association coopérative. Le maître trouva des appuis à Neuchâtel, à Montreux et à Genève sous l'autorité des pouvoirs municipaux.

L'association se reconstitua et Ernest Ansermet en prit la présidence. Il eut la joie après de difficiles années de voir son plan accepté en 1938. Ce plan constitue aujourd'hui encore la Charte de l'Orchestre romand. Ni organisme d'Etat, ni institution privée, la Fondation de l'Orchestre romand est comparable à une régie autonome. Son premier président fut Paul Lachenal, conseiller d'Etat et président de Pro Helvetia, son vice-président le Dr Blanchod de Lausanne. L'administration est assurée par un administrateur (Alfred Vidoudez jusqu'en 1943, Emile Unger de 1943 à 1967 et aujourd'hui Willy Kunz) secondé par un secrétariat.

Douze concerts par abonnements sont donnés à Lausanne et à Genève et souvent répétés à Neuchâtel, à Fribourg, à Biel et à la Chaux-de-Fonds. L'Orchestre assure 75 représentations lyriques au Grand Théâ-

tre de Genève. Son activité à la Radio comprend les mercredis symphoniques, les jeux radio-phoniques et les enregistrements.

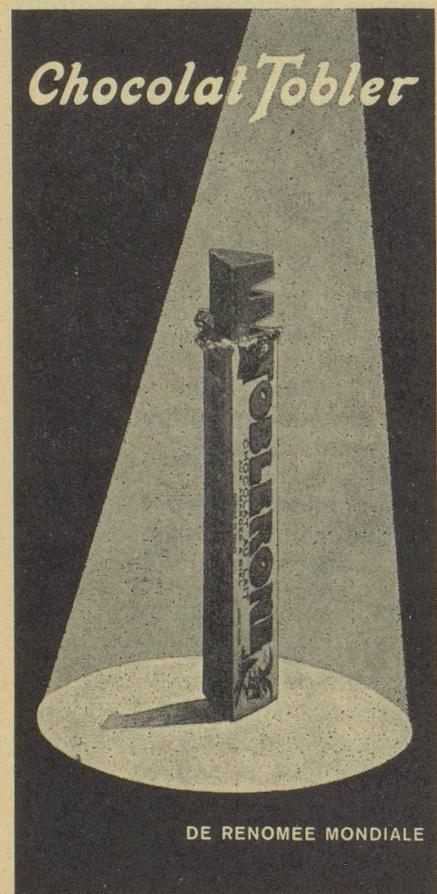
Depuis 1967, c'est le maître Paul Klecki qui dirige l'Orchestre de 120 musiciens.

U. K.

canton du tessin

Deux œuvres d'Aldo Patocchi exposées à Vienne

Le peintre tessinois Aldo Patocchi aura l'honneur de voir deux de ses œuvres exposées à l'« Albertina » de Vienne, une des plus fameuses galeries d'art graphique du monde. L. Koschatzky, directeur de l'« Albertina », s'étant trouvé à Lugano, a visité l'exposition rétrospective de Patocchi et lui a acheté deux tableaux pour enrichir ses collections viennoises.



canton de vaud

Un Suisse à l'honneur

M. Rainer Boesch, directeur du conservatoire de Lausanne, a obtenu le premier prix des classes de composition (musique de chambre) au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. M. Boesch a suivi la classe d'Olivier Messiaen. L'œuvre qui lui a valu cette distinction a pour titre « Désagrégation » ; elle est écrite pour douze clarinettes, deux tubas, batterie, bande magnétique et soprano.

Nouveau périodique en Suisse romande

La Suisse romande possède un nouveau périodique, « Ouest-Lémanique », destiné à la côte vaudoise. Edité par le « Journal de Nyon-Courrier de la Côte », ainsi que par le « Journal de Rolle » et « l'Echo du Petit-Lac », cet hebdomadaire entend être un lien entre les diverses régions de la côte vaudoise et genevoise. Le premier numéro, fort de 12 pages, vient de paraître. Il passe en revue les activités d'une région qui, si elle est profondément viticole, possède une agriculture et une industrie vivantes.

canton de zurich

Inauguration d'un grand hôtel à Zurich

On a officiellement inauguré le nouvel hôtel « Continental » de Zurich. Il compte plus de 140 chambres qui totalisent 250 lits. Avec ce nouvel hôtel, Zurich dépasse les 8 000 lits pour les voyageurs. Le « Continental » est situé entre cinq et dix minutes de la gare, de la station ter-

minale de Swissair et de l'université.

D'autres grands hôtels vont être construits dans la région zurichoise d'ici 1972. Il s'agit de l'« Atlantis », du « Zurich », de l'« Internationale » et du « Zurich Airport Hilton ». Ils compteront ensemble plus de 2 000 lits.

Zurich est doté d'un nouveau musée

(ph) Le musée Bellerive vient de s'ouvrir à Zurich, dans une ancienne et spacieuse maison privée sise à la Höschgasse, à proximité du lac et du Centre Le Corbusier, comme aussi de l'atelier Haller ; il appartient à la Ville et présentera au public des collections du musée zurichois des arts et métiers. Celles-ci comprennent des œuvres d'art appliquée des temps passés et modernes, en provenance d'autres culturelles européennes et extra-européennes. Toutefois, les nouveaux locaux ne permettront pas d'exposer la totalité des pièces de ces collections. C'est pourquoi on les présentera par groupes, en alternance semestrielle. La première exposition fournit une vue d'ensemble des collections. Des meubles, des tissus, des céramiques, verres et affiches de la période de l'art nouveau (Jugendstil) forment le centre d'attraction de cette présentation, qui comprend aussi les marionnettes créées par Sophie Täuber-Arp pour le « Roi-Cerf », et des cartons de tapis de Lise Guyer, d'après des projets du peintre Ernst Ludwig Kirchner, soit des spécimens d'une période plus proche de nous. Quant aux cultures et civilisations extra-européennes, elles sont illustrées par des exemples en provenance de Java. Les départements spéciaux du musée sont représentés par des échantillons de la collection d'instruments anciens, qu'une maison de musique suisse a remis voici quelques années au Musée des arts et métiers.

Le prix des arts de la ville de Zurich à Max Bill

Le Conseil municipal de Zurich a attribué le prix 1968 des arts de la Ville à Max Bill, architecte, peintre, sculpteur et publiciste. Cet artiste en constante évolution a suscité un écho mondial. Son langage artistique est basé sur la logique des formes et sur leurs rapports entre elles, les éléments étant tirés de la géométrie. Dans sa création, la raison joue un grand rôle, l'autre étant dévolu à la vision artistique, à la trouvaille née de l'intuition et de la pensée. Le sens de l'harmonie et la connaissance de ses lois déterminent les œuvres de Bill dans le détail.

Né en 1908 à Winterthur, Max Bill aura donc soixante ans en décembre de cette année. Il a fréquenté l'Ecole des arts et métiers de Zurich, où il a acquis une formation d'orfèvre. De 1927 à 1929, il a étudié au Bauhaus de Dessau où il fut l'élève d'Albers, de Kandinsky, Klee, Moholy-Nagy et Schlemmer. En 1929, il s'est établi à Zurich et a commencé à travailler à son compte dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques et graphiques, de la création de formes et dans le journalisme. Sa renommée ne tarda pas à franchir les frontières zuricoises et nationales. Il a participé à de nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger, s'est joint à des groupes d'artistes épris de progrès et est entré en contact avec des frères de renom international, tels que Le Corbusier et Mondrian. Membre actif de l'Oeuvre suisse, il a exercé une forte influence sur sa génération et sur la suivante. Pour élargir son horizon, il a voyagé en France, en Italie et dans d'autres pays européens. En 1936, Max Bill reçut le Grand Prix de la Triennale de Milan. Créeur et interprète, il a été l'un des précurseurs de l'art concret. En 1947 il créa, à l'intérieur de la « Züka » de Zurich, une œuvre plastique intitulée « Continuité », œuvre qui fut détruite délibérément quel-

ques années plus tard par des ennemis de l'art.

En 1945, à la fin de la guerre, Bill s'est occupé de questions en rapport avec la reconstruction, vue du point de vue architectonique. Il établit les plans et le programme ainsi que les bâtiments de la Haute Ecole des formes de la ville d'Ulm, en Allemagne. De 1955 à 1956, il fut recteur de cet Institut de renommée internationale. L'artiste reçut aussi des commandes en provenance d'Amérique du Nord et du Sud, il y fit aussi des conférences. De retour à Zurich en 1957, Bill organisa des expositions dans cette ville, ainsi qu'à Londres et dans d'autres cités. Il a donné également des cours en Suisse, en Allemagne et en Hollande.

En 1961, il fut élu membre du conseil communal de Zurich. La même année, il fut chargé d'établir les plans d'un secteur de l'Exposition nationale suisse à Lausanne. C'est là que Bill érigea le théâtre de l'Expo, à Vidy, qui sert actuellement au Centre Dramatique Romand. Puis, Max Bill travailla comme décorateur de théâtre à Zurich et Hambourg. En 1962, il prépara les esquisses des travaux d'agrandissement de l'immeuble de Radio-Zurich, qui est actuellement en voie d'achèvement. Sa participation au pavillon suisse de l'exposition internationale de Montréal fut aussi très appréciée. Élu au Conseil national en 1967, Bill a publié un ouvrage sur Le Corbusier, sur Robert Maillart, génial constructeur suisse et utilisateur du béton, etc. Il est aussi l'auteur d'introductions à des publications sur Kell et Kandinsky. Parmi les distinctions internationales qui lui ont été décernées, mentionnons le Prix Kandinsky (1949) et le « Compasso d'Oro » (Italie, 1956).

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS
Lavabos - Fontaines
ROMAY

PRODUIT SUISSE
GEORGES FISCHER
SOCIÉTÉ ANONYME

14, rue Froment - PARIS-11^e
Tél. : 700-37-42 à 37-44
Télex : 23922 Fischer Paris

LEÇONS BRIDGE

à Neuilly ou à domicile
par joueuse classée - Prix modéré

Tél. 624-69-26

de préférence le matin avant 10 h
ou à l'heure des repas